



Etablissement Public de Santé Mentale de Vendée

Centre Hospitalier Georges Mazurelle

Direction des Ressources Humaines Médicales et non Médicales et des
Formations

Secrétariat : 02 51 09 71 24 – Fax : 02 51 09 72 70 – drh@ch-mazurelle.fr

AIDE SOIGNANT(E)

EPSM de Vendée Georges Mazurelle

Maison d'Accueil Spécialisée La Roche sur Yon

Situé à La Roche sur Yon, l'Etablissement Public de Santé Mentale de Vendée – Centre Hospitalier Georges Mazurelle composé de 839 lits et places fait partie du GHT 85. Il est l'établissement hospitalier référent départemental pour les soins en psychiatrie et santé mentale et intervient sur tous les services d'urgences du GHT. Il prend en charge aussi bien le traitement des enfants, des adolescents, des adultes, que des personnes âgées. Il est composé d'Unités de prise en charge en hospitalisation complète sur le site de La Roche sur Yon, ainsi que de plus de 30 structures de soins extrahospitalières réparties sur l'ensemble du Département : Centres Médico-Psychologique (CMP), Hôpitaux de Jour (HJ), Centres d'Accueil Thérapeutique à Temps Partiel (CATTP), appartements thérapeutique, places d'accueil familial thérapeutique et Maison d'Accueil Spécialisée. **La Maison d'accueil spécialisée dispose de 120 lits, dont 80 sur le site de la Roche sur Yon, 40 à Longeville.**

La Maison d'Accueil Spécialisée accueille au sein d'unités de vie (maisonnées) des adultes en situation de handicap (polyhandicap et handicap psychique avec troubles du comportement) initialement hospitalisés en psychiatrie.

Famille	soins
Sous-famille	Assistance aux soins
Métier	Aide-soignant(e)
Autre appellation	
Unité	Sur une des 8 maisonnées de la MAS de la Roche Sur Yon
Définition	Dispense en collaboration avec l'infirmier, des soins de prévention, de maintien, de relation et d'éducation à la santé pour préserver et restaurer la continuité de la vie, le bien-être et l'autonomie de la personne
Missions générales	■ Aide-Soignant L'aide-soignant exerce son activité sous la responsabilité de l'infirmier, dans le cadre du rôle qui relève de l'initiative de celui-ci, conformément aux articles R.4311-3 à R.4311-5 du code de la santé publique. L'aide-soignant réalise des soins liés aux fonctions d'entretien et de continuité de la vie visant à compenser partiellement ou totalement un manque ou une diminution de l'autonomie de la personne ou d'un groupe de personnes. Son rôle s'inscrit dans une approche globale de la personne soignée et prend en compte la dimension relationnelle des soins. L'aide-soignant accompagne cette personne dans les activités de sa vie quotidienne, il contribue à son bien-être et à lui faire recouvrer, dans la mesure du possible, son autonomie. Travaillant le plus souvent dans une équipe pluri professionnelle, en milieu hospitalier ou extra hospitalier, l'aide-soignant participe, dans la mesure de ses compétences, et dans le cadre de sa formation, aux soins infirmiers préventifs, curatifs ou palliatifs. Ces soins ont pour objet de promouvoir, protéger, maintenir et restaurer la santé de la personne, dans le respect de ses droits et de sa dignité.



Positionnement de la fonction

Affectation	MAS, site de La Roche sur Yon
Liens Hiérarchiques	Directeur ou responsable des structures médico-sociales Cadre supérieur de santé des structures médico-sociales Cadre de proximité
Liens Fonctionnels	Equipes pluri-professionnelles : - Praticiens Hospitaliers et Intérimaires - Médecins de garde - Equipes transversales : infirmière, éducative, de rééducation, hôtelière et d'entretien affectées à la MAS. - Cadre de permanence - Services logistiques de l'EPSM

Missions et collaborations

MISSIONS	Sur la MAS, l'AS réalise des soins auprès des résidents présentant des troubles psychiatriques et somatiques majeurs nécessitant une prise en soins spécialisée. Il s'agit de les accompagner dans une démarche globale et coopérative avec les équipes, dans l'application de leur projet de vie personnalisé. ■ Prendre soin ■ Surveillance de la sécurité physique et psychique du résident ■ Aide individualisée/ Autonomie et Vie quotidienne ■ Soutien psychique et médico psychologique, travail profond de la relation ■ Animation/ Vie sociale, relationnelle, citoyenne ■ Accompagnement aide à la mobilité en lien avec les prestataires externes SIEL BLEU, médiation animale, musicothérapeute.... ■ Réassurance/apaisement ■ Surveillance clinique ■ Gérer une situation d'urgence ■ Réception et distribution des roulantes de repas dans le respect de la chaine du froid, en lien avec la procédure HACCP (prise des températures des plats, mise en chauffe...) en l'absence de la maitresse de maison ■ Aider à la prise des médicaments dans le cadre des « actes à la vie courante » dans le respect de la procédure mise en place sur la MAS
Transversalité	Missions transversales au sein de l'établissement et de la structure (Projets, groupes de travail, référence...)

Compétences et qualités requises

Savoir-faire	■ Analyser et évaluer la situation clinique du résident ou d'un groupe de résidents ■ Identifier les besoins fondamentaux, apprécier l'état de santé du résident et adapter sa réponse et évaluer sa satisfaction. ■ Maintenir ou restaurer l'autonomie du résident dans les actes de la vie quotidienne, ■ Créer et développer une relation d'aide, ■ Rechercher, traiter et transmettre les informations pour assurer la continuité des soins, ■ Discerner le caractère urgent d'une situation de soins pour alerter, ■ Utiliser les techniques de manutention et les règles de sécurité pour l'installation et la mobilisation des résidents, ■ Utiliser les règles et les protocoles d'hygiène lors des soins, ■ Organiser son travail au sein d'une équipe pluridisciplinaire, et participer au développement du travail en réseau ■ Appliquer et respecter les protocoles d'hygiène en vigueur, ■ Transférer et transmettre un savoir-faire, une pratique professionnelle, ■ Animer un groupe d'activités à visée socio-thérapeutique
Savoirs spécifiques	■ Adaptabilité au public accueilli en MAS et bonnes connaissances psychopathologiques. ■ Evolutions des pathologies ■ Accompagnement global de la personne, de sa perte d'autonomie ■ Connaître le projet de service, de vie, le projet éducatif de la MAS
Qualités professionnelles	■ Sens du service public, continuité du service ■ Capacité à travailler seul ■ Capacités d'analyse clinique, d'évaluation ■ Esprit d'initiative



	■ Réactivité ■ Capacité de transmissions écrites et orales ■ Etre responsable ■ Bienveillance ■ Polyvalence et disponibilité ■ Capacités à travailler en équipe pluridisciplinaire en se situant dans son champ de compétences ■ Savoir organiser son travail, évaluer la charge de travail et analyser son activité ■ Maîtriser les outils informatiques ■ Savoir agir dans l'urgence
--	--

Qualification et diplôme

Qualification	■ Permis B
Diplôme	■ Diplôme d'état d'aide-soignant (DEAS)

Conditions d'exercice

Organisation du travail	Temps plein (100%) Sur la base de 36h30/semaine et 7h18/jour 9 RTT / 25 CA + 2 CA Hors saison + 1 CA de fractionnement
Horaires de travail	6h30-13h48 / 7h42-15h / 13h48-21h. Possibilité d'être de J : 9h-16h48 quand l'effectif le permet.
Types de repos	Repos variables, en roulement de jour. 5 repos trimestriels (RT) pour 10 levers x 3 trimestres/an (3 ^{ème} trimestre exclu)
Contraintes du poste et règles professionnelles	Les 5 RT sont posés en consécutif sur le planning par l'encadrement, en dehors des vacances scolaires. Un férié compris dans ces 5 jours consécutifs n'est pas récupérable. Les RT sont posés le trimestre échu. Mobilité vers une autre maisonnée tous les 4 ans en fonction des mouvements RH de la maisonnée. Respect de la procédure sur les tenues professionnelles DSIRMT-FT015 avec port de chaussures fermées et interdiction du port de bijoux avant-bras et mains
Risques spécifiques du poste	Charge mentale liée : - A la souffrance psychique - A l'exposition à l'auto et hétéro-agressivité
Moyens mis à disposition	• Analyse des situations cliniques • Temps de réunions en équipe pluri professionnelle • Synthèses • Appui des professionnels déjà en place à la MAS • Formations spécifiques dont l'HACCP

Rédacteur : Sylvie SCHWAL, cadre supérieur de santé de la FGP et des structures médico-sociales

Date	Version	Validation	
Le 05/03/2025	V2	Héloïse BRETON-GUIMARD Directrice des Structures Médico-Sociales et des Partenariats	Maylis RIVAL Directrice des Ressources Humaines, de la Formation et des Relations Sociales

